

Poivre soucieux de la récompense qui lui sera accordée

M. de Fargès à Turgot, le 23 juin 1775

Un document des Archives Nationales. Fonds Turgot, 745AP/53. Dossier 2

François de Fargès de Polisy est intendant du commerce et ami de Turgot. Turgot est contrôleur général des Finances et protecteur de Poivre. M. de Sartine (ou Sartines) est ministre de la Marine et de ce fait en charge des colonies ; c'est donc à lui de décider des récompenses à attribuer à Poivre au titre de ses services rendus à l'Isle de France.

=====

Paris 23 juin 1775

M. le Contrôleur Général

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer une lettre de M. Poivre qui craint que M. de Sartines ne termine son affaire sans vous en parler, et qu'elle ne soit pas finie à sa satisfaction. Je crois que son inquiétude n'est pas fondée, mais elle suffira peut-être pour vous déterminer à conférer avec M. de Sartines pour concerter ensemble la récompense que vous croirez devoir lui faire obtenir.

Je suis avec respect,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

[signé :] Fargès

* * *